

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 32

N°221

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 NOVEMBRE 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 20 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, KADDOURI Nourredine, ZORGANI Mourad, SANON Guillaume, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :KARROUMI Sofienne ,TLILI Mohamed Fathi ,KAMALA Kilani ,AISSAOUI Djamila .

Représentés par :

Madame Danielle MARINO
Monsieur Lionel DONNET
Madame Alice FAGARD
Madame Hana RABAH
Monsieur Rachid ZAÏRI
Madame Nadia LENOURY

Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Eric PLEE
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction Action
Sanitaire Social Habitat Logement/Service Logement

OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 6 logements sociaux neufs située 36 rue Ferragus (ZAC Centre-ville - Moutier, PNRQAD d'Aubervilliers) menée par Immobilière 3F à Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1 ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU les statuts de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire ;

VU la délibération en date du 25 septembre 2018 n° CT 18/910 de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune confiant la gestion de la réservation de 1 logement du contingent communautaire dans l'opération de construction de 6 logements sociaux neufs située 36 rue Ferragus (ZAC Centre-ville – Moutier, PNRQAD d'Aubervilliers) menée par Immobilière 3F à Aubervilliers ;

VU le projet de convention annexé ;

Considérant que la présente convention est conclue à titre gracieux ;

Considérant l'intérêt que représente cette convention pour la Commune d'Aubervilliers ;

Adoption à l'unanimité par 38 pour

DELIBERE :

APPROUVE la convention de gestion du contingent entre l'Etablissement Public Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers relative à 1 logement du contingent communautaire dans l'opération de construction de 6 logements sociaux neufs située 36 rue Ferragus (ZAC Centre-ville – Moutier, PNRQAD d'Aubervilliers) menée par Immobilière 3F à Aubervilliers., convention annexée

AUTORISE la Maire à signer ladite convention

DIT que la présente convention est conclue à titre gracieux.

Reçu en préfecture le : 22/11/19

Publié le : 22/11/19

Certifié exécutoire : 22/11/19

La Maire,



Mériem DERKAOUI